

DISSERTATION TES

Rappel des consignes de dissertation appuyée sur un dossier documentaire :

Il est demandé au candidat :

- De répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- De construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- De mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;

figurant dans le dossier ;

- De rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Sujet : Dans quelle mesure une baisse des prélèvements obligatoires permet-elle de réduire le chômage ?

Document 1

Quant aux choix portant sur le niveau de l'indemnisation, ils ont été l'objet d'évolutions contradictoires. Face à la montée et à la persistance du chômage, la plupart des pays ont d'abord eu tendance à améliorer les taux et les durées d'indemnisation pour atténuer les coûts sociaux. Mais la montée des dépenses qui en résultait a engendré des mesures restrictives souvent sévères, par exemple en France en 1982, 1992 et 2002. Ces mesures d'économies ont parfois été justifiées par la thèse selon laquelle un niveau élevé d'indemnisation constituait une désincitation au travail en encourageant les chômeurs à refuser des offres d'emploi qu'ils jugeaient insatisfaisantes. Plus l'indemnisation est forte et durable, plus les exigences minimales du chômeur pour accepter un emploi (le « salaire de réservation ») seraient élevées. La validité de cette thèse supposerait que les chômeurs ne sont pas conscients du fait que plus leur durée de chômage se prolonge, plus faible est leur probabilité de trouver un emploi.

Le chômage, J.Freyssinet, Ed. La Découverte

Document 2

Montant de l'allocation perçue par les chômeurs indemnisés par l'assurance chômage fin mars 2005

1er décile	Moins de 436 €		6ème décile	De 856 à 910 €
2ème décile	De 436 à 642 €		7ème décile	De 911 à 986 €
3ème décile	De 643 à 763 €		8ème décile	De 987 à 1161 €
4ème décile	De 764 à 809 €		9ème décile	De 1162 à 1609 €
5ème décile	De 810 à 855 €		10ème décile	De 1610 à 5126 €

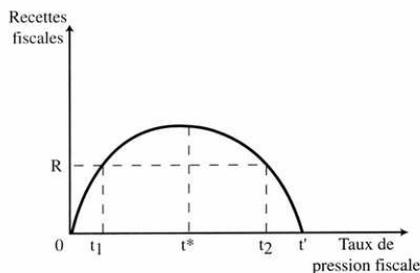
Notes : - un décile correspond à 10 % d'une population, ici les chômeurs indemnisés.

- à titre de comparaison, en mars 2005, le SMIC mensuel net était de 992 €

Source : UNEDIC

Document 3

La courbe de Laffer

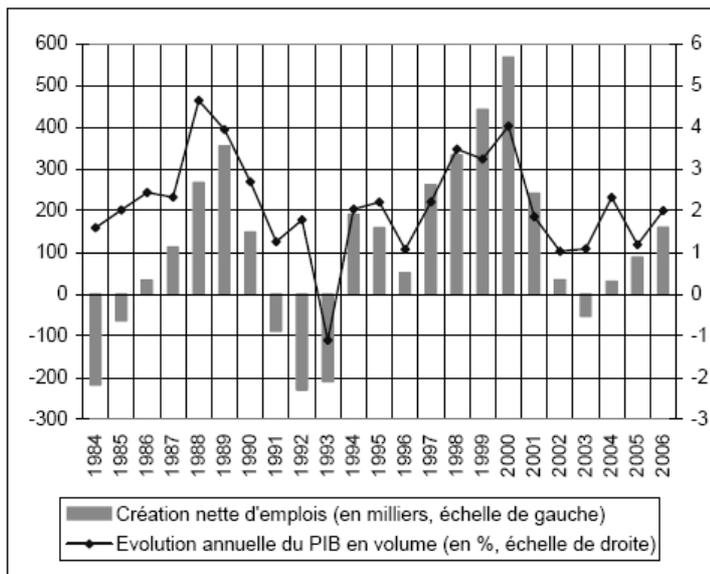


Document 4

« L'emploi n'est pas seulement un moyen d'obtenir un salaire enfin de mois, il permet d'accéder à une série de droits sociaux (notamment la retraite) ce que l'individu intègre lors de sa prise de décision. Selon Robert Castel, l'éloignement du marché du travail est un facteur de « désaffiliation », c'est-à-dire de décrochage par rapport aux solidarités issues de la sphère de l'emploi. L'emploi est également source de reconnaissance sociale et facteur d'intégration des individus dans la société, ce qui le rend attractif en soi, même pour une faible rémunération. Selon le CRÉDOC, les personnes qui considèrent que « le RMI risque d'inciter les gens à s'en contenter » sont désormais majoritaires, il est donc urgent de rappeler que les allocataires ne le sont pas par choix: beaucoup souhaiteraient travailler et ceux qui travaillent ont souvent des emplois précaires et des conditions de travail difficiles »

« Pauvreté et activité : vers quelle équation sociale », H. Périvier, *Lettre de l'OFCE*, n°262, juin 2005.

Document 5



Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale. Ce champ couvre 15,7 millions de salariés sur un effectif salarié total d'environ 25 millions.

Source : ministère de l'Emploi, de la cohésion sociale et du logement (Dares), Insee, calculs et graphique Conseil économique et social.

Note : la « création nette d'emplois » est calculée en soustrayant au nombre d'emplois créés au cours d'une période le nombre d'emplois détruits au cours de cette même période.

Document 6

« Avec 7% de demandeurs d'emploi, en Mai 2007, les 13 pays de la zone euro affichent le niveau de chômage le plus bas depuis janvier 1993. La tendance est bien réelle : le chômage de masse recule en Europe. On se rapproche inexorablement du taux de plein-emploi. Cela ne vaudra pas pour autant dire que toutes les offres d'emploi seront satisfaites.

Au contraire. De plus en plus de chefs d'entreprise s'arrachent les cheveux pour dénicher et conserver, ensuite, l'oiseau rare. Près de la moitié des recrutements sont, aujourd'hui, difficiles. La liste des « métiers en tensions » s'allonge.

Le chiffre de 200 000 offres qui ne trouvent pas preneurs au bout d'un mois est régulièrement cité. Elles concernent tous les niveaux de qualification. Et dans des domaines très variés : bâtiment, travaux publics, hôtellerie, restauration, transports, routiers, informatique, santé, distribution, plasturgie, services à la personne...

Pourquoi ces difficultés ? Quelles solutions ? La pénurie de main d'œuvre – première raison avouée des difficultés de recrutement- a plusieurs causes. En particulier, les qualifications des 2 millions de chômeurs ne correspondent pas forcément aux besoins des entreprises. Plus en amont, les jeunes ont pu boudier des métiers perçus, à tort ou non, comme pénibles et/ou mal payés »

François Vercelletto, « Chômeurs sans emploi, emplois sans candidats », *Ouest-France*, 16/07/2007

